

# La facturation électronique avec CHORUS



## Programme de formation

**Durée :** 1 jour, soit 7 heures.

Formation préconisée pour un groupe de 1 à 9 stagiaires maximum.

**Public:** Architecte, Assistant(e) d'architecte, Assistant(e) techniques, Chef de projets, Comptable, MOE, AMO intervenant dans la rédaction des DCE et l'accompagnement des pouvoirs adjudicateurs dans la procédure de passation des marchés publics.

**Pré requis:** Maîtriser les règles en matière de passation et d'exécution des marchés publics

### Objectifs et compétences visées

Intégrer les nouveautés liées à Chorus Pro et comprendre les enjeux opérationnels.

Sécuriser ses pratiques sur la plateforme de facturation CHORUS PRO.

Organiser la gestion de la facturation, gérer son compte utilisateur.

### Moyens pédagogiques

Vidéo projecteur, connexion internet, tableau blanc ou paper-board. Etudes de cas pratiques – Inscription sur la plateforme CHORUS- Création de comptes de structures et dépôt de factures fictives ou réelles.

### Modalités de suivi Qualité

Supports pédagogiques sur clés USB remis en fin de formation.

Audit de positionnement en amont de la formation.

Evaluation des acquis durant toute la session.

Evaluation par stagiaire de la qualité de la formation.

Attestation de formation et feuille d'émargement.

Votre conseiller formation est à votre disposition pour le suivi, la satisfaction de la formation et toute demande de médiation.

### Vos Formateurs

Experts en passation de marchés et commandes publiques, formateurs certifiés, juristes, ils accompagnent nos clients architectes dans les réponses aux appels d'offres publics et privés depuis 2010.

### Contexte :

La facturation électronique, obligatoire pour les 200 plus grandes entreprises depuis 2017 et pour les ETI (plus de 250 personnes) en 2018, le deviendra pour les PME en 2019 et les micro-entreprises en 2020.

Le nouvel outil s'inscrit dans la stratégie globale de modernisation du système d'information financière et deviendra obligatoire d'ici 2020. Toutes les factures entre l'état et ses fournisseurs seront dématérialisées. Ce nouveau système permet aux acteurs économiques de suivre la cycle de vie de leur facture et nécessite l'acquisition de nouvelles compétences pour lesdits acteurs économiques.

### La facturation électronique

Contexte général

Qu'est-ce que CHORUS PRO ?

Qui est concerné ?

Quelles sont les modalités d'utilisation de CHORUS PRO ?

### Les différents modes d'accès à CHORUS

Mode « Portail »

Mode « Service »

Mode « EDI »

### Créer et gérer « sa structure »

Création de compte utilisateur

Paramétrage

Gérer son compte utilisateur

Créer une ou plusieurs fiche structure

Activité du gestionnaire

### Les Structures publiques

Les identifier grâce à leur SIRET Chorus Pro (utilisation de l'annuaire électronique)

Leur obligation de définir le cas échéant le 'service' et le 'numéro d'engagement'

### Le suivi des factures

Le cheminement spécifique des factures de travaux (acomptes mensuels, décompte définitif)

Déposer une facture de travaux (entreprise principale, cotraitant, sous-traitant)

Le délai global de paiement

Le suivi du traitement de la facture

Rôle de la maîtrise d'œuvre (MOE)

**Saisir une Sollicitation** (Demander de l'aide ou un renseignement)